

Extrait du Registre des Délibérations

DE LA CAISSE DES ÉCOLES

OBJET

Vote du compte administratif 2021

**DATE DE
CONVOCATION :**
30 mars 2022

Nombre de membres en
exercice : 10

Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 7

SEANCE DU 11 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze avril, à seize heures trente, le Comité de la Caisse des écoles, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Maria ARISTIZABAL, adjointe déléguée.

Etaient présents : Mme Maria ARISTIZABAL, adjointe, Mmes Nicole AMESTOY, Véronique CADEPOND-LARRONDE, Lilian HIRIGOYEN, conseillères municipales, Mme Corinne BISSEY-DAGORRET, directrice école maternelle, Mme Valérie USTARITZ, directrice école Bas Cambo, Mme Isabelle TELLETCHÉA-LIOUS, directrice école élémentaire,

Excusés : M. le Maire,

Absents : Représentant APE Haut Cambo, Représentant Bas-Cambo.

Lesquelles forment la majorité des membres en exercice.

Sous la présidence de Mme Aristizabal, adjointe déléguée chargée de la préparation des documents budgétaires, le comité de la Caisse des écoles examine le compte administratif 2021 qui ne présente qu'une section, celle de fonctionnement, qui s'établit ainsi :

Fonctionnement :

Recettes	7 673,30 €
Dépenses	7 451,32 €
Excédent de clôture.....	221,98 €

Après discussion et après en avoir délibéré, le comité de la Caisse des écoles approuve à l'unanimité le compte administratif 2021.

Fait et délibéré les jour, mois et heure ci-dessus

Pour extrait conforme :




Christian DEVÈZE
Président